

---

**ACTION CIVILE ADHÉSIVE  
AU PROCÈS PÉNAL  
*NO MAN'S LAND* PROCÉDURAL ?**

par

Camille PERRIER DEPEURSINGE\*

Professeure à l'Université de Lausanne

Andrew M. GARBARSKI\*

Professeur à l'Université de Lausanne,  
Avocat au barreau de Genève

et

Louis Frédéric MUSKENS\*

Lecteur à l'Université de Fribourg,  
Avocat au barreau de Genève

## **I. INTRODUCTION**

### **A. Généralités et plan**

Entré en vigueur il y a dix ans, le CPP<sup>1</sup> avait notamment pour objectif de renforcer la position procédurale et les droits de la personne lésée par une infraction pénale<sup>2</sup>. Aussi, l'action civile dite adhésive, à savoir l'action qui permet au lésé d'obtenir réparation du préjudice subi, revêt une portée pratique considérable. Paradoxalement, le sujet se démarque aujourd'hui encore par une insécurité juridique importante. La réglementation du CPP qui traite de l'action civile adhésive est en effet

---

\* Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement MM. Ryan Gauderon et Hadrien Monod, MLaw et doctorants au Centre de Droit pénal de l'Université de Lausanne, pour leur relecture et mise en forme minutieuse.

<sup>1</sup> Code de procédure pénale du 5 octobre 2007 (RS 312.0).

<sup>2</sup> GARBARSKI, RPS 2012, p. 161.

**TABLE DES MATIÈRES**

I.	INTRODUCTION .....	185
	A. Généralités et plan .....	185
	B. Objectifs de l’action civile adhésive .....	186
	C. Droit applicable .....	187
II.	LÉGITIMATION ACTIVE .....	188
	A. Lésé .....	188
	1. Lésé selon l’art. 115 al. 1 CPP .....	188
	2. Lésé selon l’art. 115 al. 2 CPP .....	189
	B. Proches de la victime .....	190
	C. Héritiers du lésé .....	191
	D. Tiers légalement subrogés .....	192
III.	PRÉTENTIONS ACTIONNABLES .....	193
	A. Prétentions civiles contre le prévenu .....	193
	B. Prétentions civiles déduites de l’infraction .....	194
	1. Prétentions de nature civile .....	195
	2. Prétentions déduites de l’infraction .....	195
IV.	MODALITÉS PRATIQUES .....	198
	A. Constitution de partie plaignante .....	198
	1. Contenu .....	199
	2. Forme .....	199
	3. Délai .....	200
	B. Dépôt de conclusions, calcul et motivation .....	200
	1. Contenu .....	200
	2. Forme .....	201
	3. Délai .....	202
	C. Assistance judiciaire .....	203
V.	LITISPENDANCE ET INTERRUPTION DE LA PRESCRIPTION .....	204
	A. Création de la litispendance .....	204
	1. Moment .....	204
	2. Effets .....	206
	B. Interruption de la prescription .....	207
	1. Droit applicable .....	207
	2. Principes et moments .....	208
	3. En cas de renvoi à agir par la voie civile .....	210
	4. En cas de retrait de l’action civile adhésive .....	211
	5. Dies a quo du nouveau délai de prescription .....	212
VI.	JUGEMENT ET VOIES DE RECOURS .....	213

A. Obligation de statuer et exceptions .....	214
1. Obligation de statuer.....	214
2. Exception : renvoi à agir au civil pour le montant et exceptions à l'exception .....	215
B. Obligation de renvoyer la partie plaignante à agir au civil.....	217
C. Voies de recours.....	218
VII. POURSUITE DE L' ACTION PAR LA VOIE CIVILE.....	218
A. Modalités de réintroduction .....	219
B. Perpétuation de la litispendance .....	219
1. Enjeux.....	219
2. Applicabilité de l'art. 63 al. 1 CPC.....	220
3. Conditions d'application de l'art. 63 al. 1 CPC.....	222
VIII. CONCLUSION .....	223
BIBLIOGRAPHIE.....	224

---